

Vous êtes **propriétaire**,
Vous avez un **projet**?



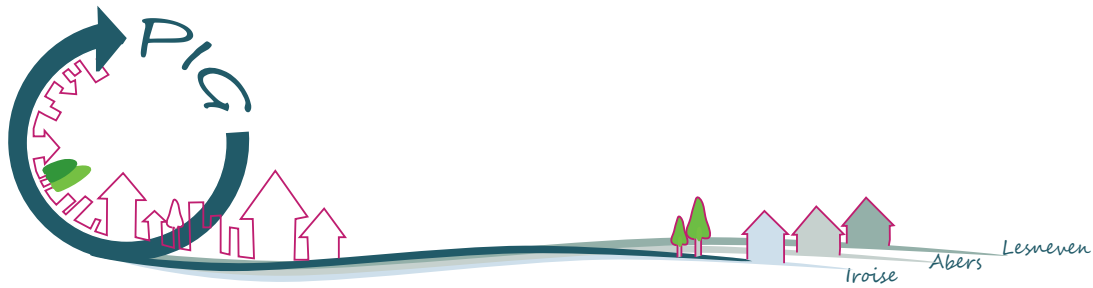
Citemetrie est à votre disposition pour

Vous informer des aides et des subventions

Vous assister **gratuitement** dans vos démarches administratives

Réaliser les diagnostics nécessaires



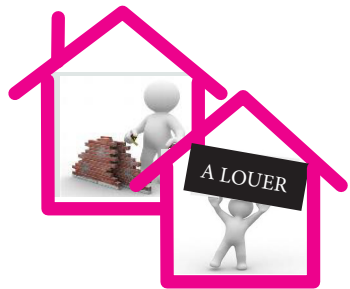


Qu'est ce que c'est?

Ce programme permet de bénéficier d'aides financières pour l'**amélioration** ou l'**adaptation** de votre logement.

Aides versées principalement par l'ANAH, les Communautés de Communes et le Conseil Général, ainsi que d'autres organismes.

Pour qui, pour quoi?



Propriétaires occupants

Vous améliorez ou adaptez votre résidence principale?
Les subventions sont accordées sous condition de ressources et varient selon la nature des travaux.



Propriétaires bailleurs

Vous rénovez pour louer?
Vous pouvez prétendre à une subvention sur les travaux et à un abattement fiscal sur les loyers en contrepartie d'un loyer modéré.

Pour quels travaux?



Travaux d'économie d'énergie

Isolation de toiture, isolation des murs, changement de chaudière, remplacement des menuiseries, mise en place d'un poêle, installation d'une ventilation...

Travaux d'adaptation

Aménagement de la salle de bain, aménagement ou création d'une pièce supplémentaire, rampe d'accès, monte escalier...

Rénovation globale

Maçonnerie, charpente, toiture...

Quelles conditions?



Logement de plus de 15 ans

Logement occupé à titre de résidence principale après travaux

Plafonds de revenus

Travaux réalisés par des professionnels

